



LES ARCHERS DE L'ODON

Objet : Assemblée générale

N° Affiliation : 0914009

Chers adhérents

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra le

16 octobre 2026 à 19h00

**Aux ateliers techniques de l'Odon Salle Pierre Hebert Verson
2 rue d'Eterville 14790 VERNON**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Accueil et mot du Président**
- 2) Présentation du rapport d'activités (2025 - 2026)**
- 3) Présentation du rapport financier 2025-2026**
- 4) présentation des projets du club pour la saison 2026-2027**
- 5) Distribution des distinctions FFTA (seulement aux licenciés présents à AG)**
- 6) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale.**

✂ -----

POUVOIR

Les Archers de l'Odon

Je soussigné..... Donne pouvoir àpour me représenter et voter en mon nom lors de l'assemblée générale du 16/10/2026 à 19h00. L'ordre du jour m'a été communiqué au moyen de la convocation qui comportait le présent pouvoir.

Fait à.....le,pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :

Un membre (ou un représentant légal) est dit « représenté » lorsqu'il a signé une procuration (pouvoir) autorisant un membre (ou le parent d'un membre de moins de seize ans) de l'association présent à l'assemblée pour voter à sa place.

Un membre présent ne peut être porteur de plus de deux pouvoirs. Le pouvoir doit être déposé sur le bureau de l'assemblée avant l'ouverture du vote.

Je vous prie d'agréer, chers adhérents l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT
Hermann Leroy

